



Communiqué de presse

Paris le 06/07/18

Fermeture programmée d'AUTOLIB' à Paris : Décision inacceptable !

Après l'annonce de la fermeture d'Autolib, Renault et la ville de Paris viennent d'annoncer un partenariat sur les VTC, l'Auto partage, et la mise à disposition de vélo électrique.

Serait-ce un coup politique de Mme Hidalgo ?

Mais les grands oubliés dans ces annonces, c'est les conséquences sociales pour les salariés-es et leur famille.

Jamais on n'aborde le sort de ces 260 salariés qui, à l'aube du départ en vacances, sont mis devant le fait accompli avec une cessation de l'activité au 31 juillet et un démantèlement du parc finalisé pour le 31 août.

On fait quoi ?

Pour la FTM CGT, la responsabilité morale et politique de la ville de Paris, du groupe Bolloré, et du syndicat mixte est fortement posée afin d'éviter une catastrophe sociale et pérenniser l'entreprise.

Le 6 Juillet, la direction va présenter aux organisations syndicales son plan social. Mais ce qu'il faut absolument aborder, c'est l'application de l'article 23 concernant la continuité des contrats de travail en cas de changement d'exploitant.

La FTM CGT sera très vigilante au contenu social lors de ces négociations et poursuivra la lutte aux côtés de ses syndicats, apportera toute son aide aux syndiqués et salariés d'AUTOLIB.

La FTM CGT appelle l'ensemble des salariés d'AUTOLIB à s'inscrire dans toutes les actions décidées afin de faire valoir leurs revendications et porter à la connaissance de toutes et tous, la lutte qu'ils mènent pour préserver leur emploi et le maintien de leur activité.

La FTM CGT va exiger rapidement une réunion entre les représentants de la Ville de Paris, du Groupe Bolloré et des syndicats d'AUTOLIB, pour discuter des revendications du personnel de cette entreprise.

Contact : Saïbo Kanté (Délégué syndical CGT) - 06.44.98.06.35